L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Bureau, No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 11 AVRIL

Incendie du séminaire de Québec.

Nous empruntons le récit suivant au *Canadien* de Québec :

" Nous avons à enregistrer aujourd'hui une des plus tristes catastrophes dont notre ville ait été témoin. Un incendie, dont on ignore l'origine, a détruit en partie, dans la nuit de vendredi à samedi, un des plus anciens édifices de Québec et a failli envelopper l'Université Laval.

" Vers 1 heure du matin, un des domestiques du séminaire qui couchait au coin est de l'aile neuve fut réveillé par le pétillement du feu venant de la cloison entre cette aile, destinée aux fenêtres de la maison et celle qui n'avait pas été occupée depuis quelque temps. En ouvrant la porte qui donnait de cette chambre dans le dortoir, le domestique fut assailli par une fumée épaisse qui remplit bien vite l'appartement et le força de déguerpir en donnant l'alarme. La flamme, trouvant un passage, se précipita par la porte ouverte, gagna la porte vis à vis donnant sur le passage et eut bientôt enveloppé le plod du grand escalier conduisant aux étages supérieurs.

" Au premier étage de la bâtisse se trouvaient la cuisine, le dortoir des domestiques, où à peu près vingt personnes étaient couchées, et la salle des fermiers, où le feu a commencé ; au second, le réfectoire des élèves ; au troisième, l'infirmerie, les classes et les chambres des abbés Langevin et Légaré ; enfin, dans les mansardes, le dortoir des élèves.

" Les flammes avaient déjà fait des progrès considérables à l'étage inférieur, avant que l'alarme eût été donnée partout. On eut d'abord l'espoir de maîtriser le feu, mais il fallut bien vite y renoncer et se hâter de mettre les élèves en sûreté. Il y en avait à peu près quatre-vingts qui, réveillés en sursaut par les cris d'alarme et par le bruit d'une explosion de gaz dans la cave, n'eurent que le temps de se sauver à moitié habillés. Un instant après leur départ, les flammes enveloppaient le haut de l'édifice. Le Rév. M. Buteau fut obligé pour se sauver de sauter d'une fenêtre du troisième étage. Il ne se fit heureusement aucun mal.

" Aussitôt l'alarme donnée, on essaya de fermer les portes en fer qui séparent les différentes parties de l'édifice, mais sans réussir à fermer celle du dortoir des élèves, de sorte que le feu resta maître de cette partie de l'édifice. Trois quarts d'heure après que l'incendie eut éclaté, toute l'aile neuve était en flammes.

" L'alarme fut promptement donnée dans la ville, et en très peu de temps une foule considérable était sur les lieux. Les pompiers et les citoyens en général déployèrent la plus grande activité pour arrêter les progrès des flammes, mais l'eau manquait presque complètement au commencement et ne vint pas en très grande abondance même à la fin. Le corps de pompiers travaillait par bandes isolées, sans direction générale, et bien des généreux efforts demeurèrent impuissants.

" Il y eut là deux ou trois heures de la plus vive angoisse. On avait tout lieu de craindre que le feu gagnat l'Université-Laval d'un côté et peut-être en répandit de l'autre à travers la partie principale du séminaire jusqu'à la cathédrale. Heureusement la Providence a épargné l'une et l'autre de ces catastrophes à notre ville. Telle qu'elle est la perte est assez grande.

" A peu près la moitié des bâtisses du séminaire sont détruites ; il reste debout deux ailes et la chapelle. Les professeurs et les élèves qui habitaient cette partie de la maison ont à peu près tout perdu. La bibliothèque des élèves et la bibliothèque de théologie sont brûlées.

" On se propose de reconstruire l'ancien séminaire, en conservant l'aile neuve, qui n'est pas plus âgée aujourd'hui.

" L'impression générale est que ce désastre est l'œuvre d'un incendiaire. On se rappelle qu'une tentative d'incendie avait été faite il y a quelque temps. On assure qu'un des domestiques aurait entendu durant la nuit des bruits de pas dans la chambre inhabitée, où le feu a éclaté."

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nouvelle-Orléans.

Septième état annuel de la Compagnie d'Assurance de l'Union, publié tel que l'exige la loi et sa charte.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1864—

Primes sur les risques d'incendie	$3,957 58	
" " des rivières	9,270 03	
" " des mers..	12,215 52	
	25,093 13	
En moins, primes retournées..	1,221 45	
	20,871 24	
Primes non expirées le 30 avril 1863.....	30,913 04	
	1,7,7.4 28	
Portes payées dans la même période, savoir :		
Portes par les incendies....	29,891 93	
" sur les rivières.....	5,528 10	
" sur les mers.....	15,974 63	
Total des portes.....	42,794 61	
Réassurances.....	1,810 64	
Dépenses et intérêt sur scrip, } escompte et intérêt..... }	37,811 68	
Quinze pour cent remboursé..	11,922 30	
En réserve, pour risques non expirés.....	32,775 71	127,324 2
L'actif de la compagnie est comme suit :		
Billets de capital.....		142,073 70
Prêts garantis par hypothèque.....		120,000 00
Prêts garantis.....		90,218 80
Effets pour primes.....		58,970 10
Scrips d'autres compagnies.....		210 10
Actions, bons et autres garanties.....		62,650 00
Fonds n'ayant pas cours.....		51,460 00
En caisse.....		34,343 90
Comptes individuels pour primes.....		32,875 9'
		484,201 34

Le susdit tableau est une copie exacte tirée de livre de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nlle-Orléans
Assermenté et signé pardevant moi, ce 14 mai 1864.
Ed. MEUNIER, Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de payer SIX pour cent d'intérêt, à partir de ce jour, sur les certificats non payé d scrip.

—DIRECTEURS—

Jno J Adams	F Durrive
J H Elmer,	C Kohn,
J Goldstein,	Jos Deynoodt-
F Cazenave,	A Broussean,
L F Gueriss,	J J Fernandez.
R W Ogden,	J J Seignouret.
F Lobit,	A Cinella,

mai—m A Chiapella.

LE CHARTER OAK STOVE [Poel Charter Oak]

CONTRE LES

Live Oak, Forest Oak et autres contrefaçons.

TOUT article fabriqué ayant une véritable valeur acquiert invariablement de la réputation ; la demande augmentant et le public manifestant sa préférence pour l'article, les imitateurs et contrefacteurs se mettent à l'œuvre. Le grand succès du fourneau de cuisine connu sous le nom de CHARTER OAK COOKING STOVE a poussé plusieurs fabricants à l'imiter autant que possible sans enfreindre la patente de Giles F. Filley. Ils en ont emplé le modèle afin de tromper le public et ont pris le nom qu'ils ont un peu changé. On offre ces fourneaux à la Nouvelle Orléans et on les y donne pour des Charter oak Stoves.

Le véritable CHARTER OAK STOVE ne sont à vendre qu'aux endroits indiqués plus bas, et pour éviter d'être trompé, il ne faut pas en acheter ailleurs.!

RICE BRO'S & Co
Rue du Camp, No 91
RICE BRO'S & Co,
Rue Choupitoulas, No 242
RICE BRO'S & Co,
Rue des Magasins, No 265
J. S. AUSTIN,
Front Levee, No 1
NEUMANN & GUILLAUD,
Rue Victor Lavee, No 28

N. B.—Le véritable "Charter Oak Stove" ne coûte que quelques plastres de plus que les imitations qui ne valent rien. Les personnes qui en désirent feraient bien de couper les adresses ci-dessus de notre circulaire.

RICE BRO'S & Co,
23 mars—1m, t [dim. & merc Seule agent

Compagnie d'Assurance Mutuelle DES CITOYENS,

Nlle Orléans, 1er décembre 1864.

CONFORMEMENT à ses règlements et à sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires : Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 novembre 1864.....

Primes sur les incendies.....	$110,180 84	
Primes sur la marine.....	32,921 04	
Primes sur les rivières.....	12,065 41	
		$150,148 13
Primes en moins, non expirés	$20,718 60	
Primes remboursées.....	1,208 38	
		$22,016 8
		$127,131

Portes payées savoir :

Risques d'incendies	$85,814 81
Risques des mers...	20,981 79
Risques des rivières	6,345 03
	$99,121 57
Réassurances.....	5,750 89
Dix pour cent remboursé.....	3,308 09
Taxes et souscriptions.....	10,471 58
Frais, profits et pertes, intérêts, souscriptions, escompte et intérêt.....	29,030 06
	127,577 67
Montant net que la Compagnie réserve pour payer les pertes non réglées.....	$ 9,606 77
L'actif de la Compagnie est comme suit :	
Effets pour primes.....	$27,326 18
134 pour primes et en vois de perception	81,782 50
Placé en actions de chemins de fer.....	142,150 50
Prêts garantis par des actions de banques, etc.....	12,937 70
Prêts sur hypothèques.....	15,900 00
Scrip de différentes compagnies d'assurance	11,070 10
En caisse.....	17,544 17
Total de l'actif.....	$343,220 46

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.

Je soussigné, comptable de la susdite Compagnie, jure que le susdit tableau est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

D. GAILLARD, président.

H. CASTAREDE, secrétaire.

Les Directeurs ont résolu de payer SIX POUR CENT D'INTERET sur les certificats non payés de profit, à partir du février 1864.

H. CASTAREDE, secrétaire.
D. GAILLARD, président.

DIRECTEURS.

J Lecher,	Jos A. White,
H. Prieur,	Ar. Hilzenberger,
J. Lemee,	Jno Gaillard,
Rene Bouligny	J. A. Stone,
A. Bidault,	A. Verloin Degray,
A. A. Mauguin,	F. Arnaudon,
Jno Aiee	O. Gaillard.

Notice to the Public and to the Tax Payers.

THE undersigned, employed from a number of years in the assessing department of the State and city, solicits the confidence of the public and of the tax-payers to settle their taxes and licenses, either in the State or in the city. He will attend, if desirable, to their correspondence, and cause to be forwarded any amount of money through same.

Apply at the office of the Secretary, No. 107 St. Peter street, between Chartres and Royal streets, from the 1st of March.

JOHN T. DUFOUR, 1m

Quatrième, Cinquième et Sixième Ward.

Commission de la taxe directe des Etats Unis, pour l'Etat de la Louisiane.

Bureau, rue de la Commune, No 186.

Nlle Orléans, 13 mars 1865.

LE TABLEAU DES TAXES du Quatrième, du Cinquième et du Sixième District représentatifs de la Paroisse d'Orléans, le Cinquième et le Sixième Wards de la ville de la nouvelle Orléans) est achevé ; les taxes prélevées dans les dits wards, en vertu d'une loi du Congrès, laquelle est intitulée "Acte pour la perception de taxes directes dans les districts insurgés et pour d'autres fins," et a été approuvée le 7 juin 1862—seront être payées, au bureau No 186 de la rue Commune, Nlle Orléans, dans les soixante jours qui suivront le QUINZE MARS 1865.

Tous les terrains ou morceaux de terre situés dans les limites des dits Districts ou Wards et sur lesquels les taxes n'auraient pas été payées dans les dits soixante jours, seront forfaits au profit des Etats Unis.

Les personnes qui viendront payer les taxes sont priées de donner le numéro ou la description de leurs terrains ou de leurs lots. Elles feraient très bien d'apporter leurs derniers reçus de taxes.

Le Quatrième, le Cinquième et le Sixième District ou Ward sont situées entre la rue du Canal et la rue de l'Esplanade.

Les billets du Trésor sont les seuls reçus en paiement des taxes.

E. M. RANDALL,
GEO. W. AMES,
M. F. BONZANO,
Commissaires de la taxe directe des Etats Unis
19 mars—60f pour la Louisiane.

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL.—Avril 1865.

☞ Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent :

B.	L.
Bales, Jacques Urbain	Lagarde, Hippolyte
Barthe, Jean Auguste Favie	Lamolle, Dominique Léon
Bouche, Jacques	Lasalle, Bernard Désiré
Burkard, François	Lebeau, Paul
Bruey, Josie	Lebet, Mme Ve, née Clodine Montama
Breaud, François Frédéric	Ledeyen, Antoine
Bernard Daner, Jacob	Lentig, E. Mme
Blagy, Mme Ve, née Bullon	Lemoine, Edouard
Bonafon, Auguste	Leubergt, René
C.	Labat, Pierre
Cercelier, Léon François	Loclaire, Antoine Joseph
Courraté, Paul	Le Roux, Justice
Cassel no Kassel, Philippe	M.
Cambert, Jean, tonnelier	Marmengal, François
Coudoault, tailleur	Montelle, Alfred et Edouard
Cat Bertazonne, Catherine Mme	Mellinger, Michel
Charle, Aristide	Minvielle, Pierre
Crestenne, Nicolas	Mereau, Henri
Cavaroc & Cie	Molaeau, E
Canny, Jean Jacques	Melissonnier, Mme veuve
Chiffiot, Firmin	Marchet, Philippe
D.	Moulin, François
Darré, Victor, de Jesus	N.
Daujean, Alexis	Nargaisse, Jean
Denoir, Armand Leonce	Nicier, Jean
Doubrere, Jacques	P.
Donbelin, Jean	Petit, Etienne
Dubbon, François	Picard, Pierre François
Dumont, Pierre	Théodore
Drez, Joseph	Perch, James
D'Aquin, Joseph Arthur	Pilot, Jean
Daujean, Alexis, Mme	Provent, Julien
Dentons du Mesnay, Henri	Pichaud, Wm M., juge
E.	Portland, François
Effer, Octave	Plagnon, Antoine
F.	Petitjean, François
Fortier, Victor	Q.
Fortier, Guillaume Napoleon	Quantin, Eugene, Mme Veuve
Foget, Jean Marie	R.
Fournier, Joseph, horloger	Rousseau, Jules
G.	Ruffner l'Archo, Charles et Louis
Giroux, Antoine Etienne	Rousset, Sophie
Gourenne, Jean	Ramond, Emile
Gloud, Jean François dit Emile	Rouyer, Casimir
Gay, Jean	Ringé, les époux
Granducle, Lucien	S.
Girard, Charles, charpentier	Ségaisle, Jean dit Casselaine
H.	Steiner, les enfants
Hanse, George	Saturn, Sauveur
Heinrich, Laurent	St Arnaud, Jean Baptiste
Halgas, Pierre	budre, Pierre
J.	T.
Jouville, François	Tranchand, Frédéric
Jayet, Gaspard	V.
K.	Vandevoir, Victor
Klotz, Bernard	Vignes, Joseph Louis
	Verges, H.
	Verrier, Victor
	W.
	Wagner, Jean

☞ La Chancellerie du Consulat de France, sise à l'angle des rues Messieurs et Natchez, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après midi. 3 avril

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent DE LA NOUVELLE-ORLEANS

QUINZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte amendée, cette Compagnie présente l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes pour l'année expirée le 31 avril 1864—

Primes sur les risques d'incendies.....	$132,045 16	
Primes sur les risques de mers	37,419 77	
Primes do des rivières	17,557 00	$186,521 93
Montant net des primes pour l'année expirée le 30 avril 1864.....		$135,676 14
Portes durant la même période :		
Risques d'incendie $46,505 83		
Risques des mers.. 14,975 30		
Risques des rivières. 10,400 00—	$71,881 13	
Pertes payées gé- } nérales, les taxes, } les profits et pertes, } moins l'escompte } et les polices de } compris la balance } d'intérêt tenue en } réserve).....		36,775 72—104,656 85
Profit net des primes pour l'année expirée le 30 avril 1864		27,021 99
L'actif de la Compagnie est composé ainsi :		
Prêts garantis et actions publiques.....		$ 92,246 39
Prêts sur hypothèques.....		69,445 00
Effets pour primes, &c.....		31,190 43
Dû pour primes et en voie de perception.....		29,348 72
Propriété foncière (bureau dans la rue du Canal).....		63,000 00
1860 actions de banques.....		176,500 00
Bons de l'Etat de la Louisiane, de la ville et autres bons.....		419,000 00
Argent en caisse et de perception.....		52,861 2-
Scrips d'autres compagnies.....		31,190 43
En caisse.....		32,618 10
Total de l'actif.....		$1,012,422 80

Le susdit document est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.
WM. H. RICE, Secrétaire pro. tem

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 21 mai 1864.
P. H. O'NEAL,
Deuxième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

Les directeurs ont résolu de payer un intérêt de six pour cent l'an, sur tous les certificats non payés de profits, aux porteurs des dits certificats ou à leurs ayant causes, à partir du deuxième lundi de juillet prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
GEO. JONAS, Vice Président.
WM. H. RICE, Secrétaire pro tem.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	G. W. Griffen,	S. B. Newman,
Samuel Bell,	George Ruiel,	F. Aveilanz,
E. B. Sumner,	F. D. Folger,	F. Motz,
S. H. Kennedy,	J. M. Pepper,	C. Schneider,
Samuel Smith,	J. N. Jackson,	J. A. Mitchell,
A. Dutilh,	George Jonas,	Wm Edwards,
Robert Gilles,	W. G. Robinson,	E. Gigues,
Marin Fulp,	C. T. Saddler,	F. A. Foy,
James J. Hanna,	H. Fralich,	Thos L. Dix,
A. G. Ober,	F. Simms,	A. Thomson.

Compagnie d'Assurance Mutuelle DES MARCHANDS de la Nlle-ORLEANS DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires.

Montant des primes pour l'année expirée le 31 avril 1864, y compris les primes non expirées de l'année précédente :

Sur les risques d'incendie.....		$504,878 24
Sur les risques des rivières.....		34,256 10
Sur les risques des mers.....		13,516 17
Total des primes.....		$ 552,652 51
En moins—Primes non expirées le 31 mai 1864.....	$184,951 09	
Primes remboursées.....	8, 14,230 84	$ 199,181 93
Montant net des primes le 31 mai 1864.....		$ 139,990 57
Portes payées pendant l'année		
Sur les risques d'incendie.....	$121,741 15	
Sur les risques de rivières.....	11,450 00	
Sur les risques de mers.....	34,192 61	
Réméboursé, 10 pour cent.....	$ 211,384 16	
Réassurances.....	11,600 92	
Taxes.....	24,552 93	
Dépenses, profits, pertes et intérêt en moins.....	$ 30,140 43	$ 319,573 84
Bénéfice net.....		$ 117,401 13
L'actif de la Compagnie est comme suit :		
En caisse.....		$ 73,111 8
Propriétés financières.....		36,420 00
Billets garantis par hypothèque.....		320,500 00
Billets garantis par nantissements.....		160,171 00
Actions de Banques.....		192,561 2-
Bons hypothécaires.....		10,000 00
Billets de Banque, non courants.....		33,762 10
Dépôts à la Banque Crescent City.....		4,567 60
Dépôts à la Banque de Marchands.....		1,897 11
Primes en voie de perception.....		67,918 84
Effets à recevoir.....		160,725 11
Scrips d'autres Compagnies mutuelles..		2,334 5
		$ 1,065,548 50
En moins :		
Intérêts à payer en juillet.....	$ 54,527 00	
Intérêts dus et non réclamés	27,621 42	$ 83,406 84
Actifnet.....		$ 1,001,117 66

ETAT DE LA LOUISIANE

Paroisse d'Orléans.

Qu'on se souvienne que le seize juin 1864, pardevant moi soussigné, juge de paix dans et pour la dite paroisse, se sont présentés, Charles Sagury, président, et Paul Fourchy secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, lesquels ayant été dûment assermentés, conformément à la loi, ont déclaré que le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

CHARLES SAGURY, Président.
F. FOURCHY, Secrétaire.
Assermenté et signé devant moi, ce seize juin 1864.
E. MEUNIER,
Troisième Juge de Paix.

A une assemblée des directeurs tenue le quatre juin 1864, il a été résolu de déclarer un dividende au scrip de vingt pr cent sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrip seront émis le 1er août prochain. Il a été aussi résolu de payer, le second lundi de juillet prochain, six pour cent d'intérêts, au billets connus sur tous les scrips émis par la Compagnie.—

—DIRECTEURS—

C. Miltenberger,	Alfred Penn.	J. F. Laboulaye
F. Maspero,	J. M. Hall,	P. X. Ralf,
E. F. Vourlies,	Charles Sagory,	F. Foschler,
M. Fulp,	David Morland	
Alfred Penn,		F. Foschler.
J. M. Hall.		17 juin—30

FONTCHARTRAIN RAILROAD.

SPRING AND SUMMER ARRANGEMENT.

Fare is and from the Lake same day 25 cents. To and from Gentilly Station 15 cents each way.

ON and after SATURDAY, 1st April, 1865, the trains on this road will run as follows :

DEPARTURE OF CARS.

FROM CITY END.	FROM LAKE END.
6 o'clock, A. M.	leave each hour, } o'clock, A. M. } stem trains.
6½ " "	7 " "
7½ " "	8½ " "
8 " "	9 " "
10½ " "	11½ " "
12 " M.	1 P. M.
2 " P. M.	3½ " "
3 " "	4½ " "
5 " "	6½ " "
7 " "	8½ " "
9 " "	10½ " "

☞ Passengers for Gentilly Station must notify the Conductor prior to the departure of the train.

G. FARRELL, Superintendent.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle Orléans CINQUIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa Charte la Compagnie présente l'état suivant :

Montant des primes non expirées le 30 septembre 1863..... $47,001 00

Primes reçues depuis l'année expirée au 31 décembre 1864 :

Sur les risques d'incendie..	$ 211,476 78	
Sur les risques de mer.....	31,526 67	
Sur les risques de rivières..	8,322 12—	$ 238,863 57
Total des primes.....		$ 285,120 59
Portes—Primes non expirées le 31 décembre 1864.....	$ 71,779 00	
Primes remboursées.....	6,353 83	$ 81,028 83
Montant net des primes.....		$ 204,099 56
Portes—sur les risques de incendie.....	$ 46,235	
Sur les risques de mer....	18,200	
Sur les risques de rivières	13,040 00	
		$ 78,491 83
Taxes du revenu intérieur, de l'Etat et de la ville.....	15,025 50	
Réassurances.....	3,855 15	
Quinze pour cent remboursé.	4,800 15	
Dépenses générales, intérêts, Intérêt sur scrips, 1860, 1861, 1862, 1863.....	23,674 14	
	31,747 75—	157,197 08
Bénéfices.....		$ 47,902 48
Montant net des primes.....	$ 204,999 56	
En moins—montant de primes sur lesquelles il a été soldé escompte.....	57,585 00	
Montant participant au bénéfice.....		$ 147,614 56
L'actif de la Compagnie est composé ainsi :		
Effets pour primes.....		11,699 35
Billets garantis par hypothèque.....		122,341 99
Dû pour primes et en voie de perception.....		31,613 45
Actions de la Cie. du Gaz de l'Etat de la Louisiane, de la ville et autres bons.....		126,125 00
Scrips de différentes Compagnies d'Assurance Mutuelle		42,500 00
Propriétés foncières.....		6,108 39
En caisse.....		53,457 90
		$ 447,844 07
En moins—Intérêt sur scrips, 1860, 1861, 1862, de et non réclamé.....	$ 6,237 47	
Intérêt sur scrips 1863, 1864.....	24,767 75	
Réclamations non réglées.....	17,000 00	45,945 15
		$ 393,898 92

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans.

Qu'on se souvienne que le 12 janvier 1865, pardevant moi, soussigné, notaire public et pour la susdite paroisse d'Orléans, se sont présentés J. C. Lyons, président, et J. H. Hinks, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle Orléans, lesquels, étant dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact et une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

F. J. TUYES, président.
J. W. HINCKS, secrétaire.
—Directeurs—

Geo W. Babcock,	P. A. Noblom,
T. Bailly Blanchard Jar.	M. Caballero,
J. M. Tuyes,	Chas Mariage,
Albin Rochereau,	Jos Deynoodt,
Chs Lanfite,	Jas A. Waltz,
L. Millandon,	J. Tuyes.

13 janv—3m

BUREAU DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle DU SUN. De la Nouvelle Orléans.

NEUVIEME ETAT ANNUEL.

Pour l'année expirée le 31 décembre 1864

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1864..... $129,021 23

Primes remboursées pour l'année expirée le 31 décembre 1864..... $ 6,161 48

Total des primes..... $ 161,423 23

Savoir—Sur les risques de } candie..... } $144,668 06

Sur les risques des mers..... 16,730 17

Sur les risques des rivières..... 8,821 02 $ 161,123 25

En moins, risques non expirés le 31 décembre 1864.... $39,709 03

En moins, primes remboursées..... 1,450 60 41,159 63

Montant net des primes le 31 mai 1864..... $ 133,263 14

Portes payées dans la même période, savoir :

Sur les risques de } candie..... } $ 28,902 17

Sur les risques de mers..... 37,518 22

Sur les risques de rivières..... 31,450 00

Dépenses générales, les taxes, les profits et pertes, moins l'escompte et les polices de } compris la balance } d'intérêt tenue en } réserve)..... } 89,055 39—319,573 84

Net Profits..... $ 117,401 13

The company have the following assets, viz :

Cash on hand.....	$ 73,111 63
Real Estate.....	36,420 00
Notes secured by mortgage.....	320,000 00
Notes secured by pledge.....	160,171 00
Bank stocks.....	192,561 25
Mortgage bonds.....	10,000 00
Uncurrent Bank Notes.....	33,762 10
Deposit in Crescent City Bank.....	4,567 60
Do. in Merchants' Bank.....	1,897 11
Premiums in course of collection.....	67,918 84
Bills receivable.....	160,725 11
Scrips of other Companies.....	2,334 5
	$ 1,065,548 50
Less—Unclaimed interest due on scrips..... $28,021 42	
Interest payable on scrips standing, in July next..... 56,567 08	83,406 50
Net assets.....	$ 1,001,117 66

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans, }

Be it remembered, that on this day, June 10, 1864 before me, the undersigned, Justice of the Peace in and for the Parish aforesaid, personally appeared CHAS. SAGURY, President, and PAUL FOURCHY, Secty, of the Merchants' Mutual Insurance Company of New Orleans, who, being duly sworn, according to law, did depose and say that the above statement is just, true and a correct transcript from the books of the company.

CHAS SAGURY, President.
F. FOURCHY, Secretary.
Sworn to and subscribed before me this day, June 10th, 1864.
E. MEUNIER,
Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 6th of June, 1864, it was resolved to declare a scrip dividend of 20 per cent. on the net earned premiums for the year ending on 31st May, 1864, for which certificates will be issued on and after the first day of August next. Also to pay, on and after the second Monday in July next, six per cent. interest in common currency on all outstanding scrips of the Company.

DIRECTORS:

C. Miltenberger,	Alfred Penn.	J. F. Laboulaye
F. Maspero,	J. M. Hall,	P. X. Ralf,
E. F. Vourlies,	Charles Sagory,	F. Foschler,
M. Fulp,	David Morland	

Carpet Warehouse.

19.....Chartres Street,.....19

WE have in store a large assortment of Carpeting &c., such as—

MEDALLION, VELVET and TAPESTRY ;
WILTON VELVET-PILE and INGRAIN ;
VENITIAN and other STAIR CARPETING, &c. ;
WHITE RED-CHECKERED and Coco MATTING ;
FLOOR OIL CLOTH of various widths and qualities ; Table and Piano Covers ; Rugs, Mats, Stair Rods ; Window Shades, Cornices and Bands ; which we offer at moderate prices for cash.

mar29 A. SEGUINEAU & CO., Chartres st

DIAMANTS.

Dr. W. Verge's Depurative, Feminine Injection and Powder.

ALL Secret Diseases, both old and recent, Gleets, Gonorrhœa, Sores, Lumps, Gout, Rheumatism, &c., are radically cured by the use of Dr. W. Verge's Depurative. The Depurative is especially recommended to persons whose blood is vitiated. Laudy

GAUDOT, Druggist,
mar 1 1865 Corner Orleans and Bourbon streets

DIVINATION!

PREDICTION!!!

DISTANCE ANNIHILATED!!!

MADAME ADAH, Pupil of Mlle Lenormand,

No. 93 St. Louis street,

Between Chartres and Royal streets, from 9 A. M. to 4 P. M.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce de la Nlle-Orléans.

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes pour l'année expirée le 30 avril 1864.....

Primes sur les risques d'incendie.....	$ 122,045 16	
Primes sur les risques de mers	37,419 77	
Primes sur les risques des rivières	17,557 00	$ 177,021 93
Montant net des primes pour l'année expirée le 30 avril 1864.....		$ 135,676 14
Portes durant la même période :		
Risques d'incendie $46,505 83		
Risques des mers.. 14,975 30		
Risques des rivières. 10,400 00—	$ 71,881 13	
Pertes payées générales, les taxes, les profits et pertes, moins l'escompte et les polices de } compris la balance } d'intérêt tenue en } réserve)..... }	36,775 72—	104,656 85
Profit net des primes pour l'année expirée le 30 avril 1864		27,021 99
L'actif de la Compagnie est composé ainsi :		
Prêts garantis et actions publiques.....		$ 92,246 39
Prêts sur hypothèques.....		69,445 00
Effets pour primes, &c.....		31,190 43
Dû pour primes et en voie de perception.....		29,348 72
Propriété foncière (bureau dans la rue du Canal).....		63,000 00
1860 actions de banques.....		176,500 00
Bons de l'Etat de la Louisiane, de la ville et autres bons.....		419,000 00
Argent en caisse et de perception.....		52,861 2-
Scrips d'autres compagnies.....		31,190 43
En caisse.....		32,618 10
Total de l'actif.....		$ 1,012,422 80

Le susdit document est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.
WM. H. RICE, Secrétaire pro. tem

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 14 mai 1864.
Ed. MEUNIER, Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de payer SIX pour cent d'intérêt, à partir de ce jour, sur les certificats non payés de scrip.

—DIRECTEURS—

Jno J Adams	F Durrive
J H Elmer,	C Kohn,
J Goldstein,	Jos Deynoodt-
F Cazenave,	A Broussean,
L F Gueriss,	J J Fernandez.
R W Ogden,	J J Seignouret.
F Lobit,	A Cinella,

mai—m A Chiapella.

LE CHARTER OAK STOVE [Poel Charter Oak]

CONTRE LES

Live Oak, Forest Oak et autres contrefaçons.

TOUT article fabriqué ayant une véritable valeur acquiert invariablement de la réputation ; la demande augmentant et le public manifestant sa préférence pour l'article, les imitateurs et contrefacteurs se mettent à l'œuvre. Le grand succès du fourneau de cuisine connu sous le nom de CHARTER OAK COOKING STOVE a poussé plusieurs fabricants à l'imiter autant que possible sans enfreindre la patente de Giles F. Filley. Ils en ont emplé le modèle afin de tromper le public et ont pris le nom qu'ils ont un peu changé. On offre ces fourneaux à la Nouvelle Orléans et on les y donne pour des Charter oak Stoves.

Le véritable CHARTER OAK STOVE ne sont à vendre qu'aux endroits indiqués plus bas, et pour éviter d'être trompé, il ne faut pas en acheter ailleurs.!

RICE BRO'S & Co
Rue du Camp, No 91
RICE BRO'S & Co,
Rue Choupitoulas, No 242
RICE BRO'S & Co,
Rue des Magasins, No 265
J. S. AUSTIN,
Front Levee, No 1
NEUMANN & GUILLAUD,
Rue Victor Lavee, No 28

N. B.—Le véritable "Charter Oak Stove" ne coûte que quelques plastres de plus que les imitations qui ne valent rien. Les personnes qui en désirent feraient bien de couper les adresses ci-dessus de notre circulaire.

RICE BRO'S & Co,
23 mars—1m, t [dim. & merc Seule agent

Compagnie d'Assurance Mutuelle DES CITOYENS,

Nlle Orléans, 1er décembre 1864.

CONFORMEMENT à ses règlements et à sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires : Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 novembre 1864, savoir... $150,144 13

Primes sur les incendies..... $110,180 84
Primes sur la marine..... 32,921 04
Primes sur les rivières..... 12,065 41 $150,148 13

Primes en moins, non expirés $20,718 60
Primes remboursées..... 1,208 38 $22,016 8

$127,131

Portes payées savoir :

Risques d'incendies	$85,814 81
Risques des mers...	20,981 79
Risques des rivières	6,345 03
	$99,121 57
Réassurances.....	5,750 89
Dix pour cent remboursé.....	3,308 09
Taxes et souscriptions.....	10,471 58
Frais, profits et pertes, intérêts, souscriptions, escompte et intérêt.....	29,030 06
	127,577 67
Montant net que la Compagnie réserve pour payer les pertes non réglées.....	$ 9,606 77
L'actif de la Compagnie est comme suit :	
Effets pour primes.....	$27,326 18
134 pour primes et en vois de perception	81,782 50